

Hommage à Sylvain Habouzit

par Gérard Valère, président de l'association Rhône-Alpes.

Cet article a été rédigé à partir des documents photographiés au Service des Archives des Armées à Caen, par Hervé Arson. Il en a tiré plus de 70 photos qu'il a bien voulu me transmettre et je tiens à l'en remercier chaleureusement. Ces documents contiennent notamment, un récit de son parcours de prisonnier. Je me suis permis, chaque fois que possible de reproduire des extraits du texte de Sylvain Habouzit, en italique. Dans les deux derniers paragraphes, les textes en italiques sont ceux de l'administration.

1) Prisonnier de guerre à 21 ans

Sylvain Habouzit, né le 6 mai 1919 à Saint-Christophe sur Dolaison en Haute Loire. Après ses études, il travaille comme employé de bureau et habite Le Puy. Il fait son service militaire avec la 557ème compagnie du 5ème Génie de Clermont-Ferrand. Il est mobilisé au début de la guerre, envoyé sur le front et fait prisonnier le 24 juin 1940 à La Bresse, en limite des Vosges et de l'Alsace.

2) Premier « stalag », premier refus de travailler :

Envoyé au Stalag VIIA à Moosburg an der Isar, près de Munich en Bavière, il est immatriculé sous le n° 78114. Il raconte « *Le premier des actes anti-allemands commença, lorsqu' après notre immatriculation (...), l'on me désigna pour le travail en kommando et qui se traduisit par refus de ma part* ». « *...mes arguments (...) me valurent sans tarder des mesures disciplinaires* », mais « *ne purent, m'éviter le départ en kommando, en Octobre 1940* ». « *C'est à Wasserburg (Gare) dans une entreprise s'occupant de l'entretien des voies ferrées de la région que je fus envoyé* ». « *Le mauvais esprit que j'avais amené et que j'entretenais, lorsqu'il s'agissait de travail, ne tardèrent pas à m'attirer des ennuis de tous ordres et dès lors, une idée germa en moi qui ne me quitta plus : l'évasion*».

3) Première évasion

« *Le 10 Avril 1942 vers 4h30, c'est après avoir scié un des barreaux de la fenêtre de notre Kommando et nous être laissé glisser jusqu'au sol à l'aide de couvertures nouées* », qu'avec Abel Vuidart, « *vêtus de vêtements militaires teints (...) nous prîmes en gare de Wasserburg (Ville) 2 billets pour Kaiserslautern* ». Après avoir passé « *avec succès le premier contrôle de la Gestapo* », « *à Munich où nous devions changer de train en direction de Stuttgart* », « *un contrôle des plus sévères, par d'autres membres de la Gestapo mit un terme à nos premières espérances* ». « *Nous dûmes (...) prendre le chemin du Commissariat Présidium où (...) l'Officier de Justice (...) nous infligea 4 jours de cellule, 10 jours de prison et renvoi dans un Kommando disciplinaire* ».

4) Nouveau stalag, nouveau refus de travailler :

« *(...)après avoir purgé nos peines d'emprisonnement, nous nous retrouvâmes, mon camarade et moi, dans une fabrique de pâte à papier des environs de Dachau à Deutenhoffen, animés du plus grand désir de récidive* ». « *Notre arrivée dans ce nouveau Kommando eut comme conséquence immédiate de détruire, parmi les 12 camarades P.G. s'y trouvant déjà, la passivité dont ils faisaient preuve devant les ordres des Allemands. Le patron, de surcroît chef S.A. de la région, ne mit pas longtemps pour s'apercevoir que la baisse de rendement et le mauvais esprit régnant quelques temps après notre venue, étaient notre œuvre* ». « *Ce furent, une nouvelle fois, des sanctions et menaces à notre rencontre* », mais « *nous refusâmes, (...) de travailler au nouveau régime accéléré demandé* ».

5) seconde évasion

« *Mi-septembre 1942* », « *toujours en compagnie d'Abel Vuidart (...), nous réussîmes à sortir du local où nous étions (...) verrouillés* », à récupérer « *nos souliers qui nous étaient enlevés chaque soir, et à prendre les bicyclettes de M. et Mme Schuster nos peu sympathiques employeurs* ». « *Malheureusement, (...) cette nouvelle tentative devait se terminer par notre arrestation, au moment où, après avoir roulé 6 jours nous nous apprêtions à traverser le Rhin à Karlsruhe* ». « *Ce nouvel échec nous valu évidemment un nouveau séjour en cellule à Rastatt suivi de notre transfert dans les bâtiments de l'Artillerie Kaserne de Ludwigsburg où nous devons,*

pour la deuxième fois, être traduits devant l'Officier de Justice qui nous désigna, ce à quoi nous nous attendions, pour l'internement à Rawa-Ruska. Le départ pour l'Ukraine ne s'effectua que 5 semaines après notre condamnation, laps de temps où nous pûmes apprécier le traitement de choix que nos geôliers réservaient aux récidivistes de l'évasion ».

6) Rawa-Ruska

Le départ pour l'Ukraine eut lieu le 30 octobre 1942.

« Le voyage jusqu'à Rawa-Ruska qui dura 7 jours pleins et 3 heures, fut un véritable calvaire, sans descendre, entassés à 52 par wagon nous ne touchâmes aucune nourriture les sixième et septième jours. Plusieurs d'entre nous étaient à la limite de leur force lorsqu'enfin, le 07 novembre 1942, les wagons s'ouvrirent sur le « 325 » duquel nous allions désormais dépendre pendant 10 mois et vivre les affreuses journées de Rawa-Ruska, Tarnopol, lezierna ».

7) Organisation de refus collectifs de travailler :

« A leziernia je fus, (...) à la base de 2 refus collectifs de travail, ceci par les 300 détenus du camp, ce qui me valut mon remplacement de mon poste d'interprète ».

8) Des sous-camps de Rawa-Ruska aux bataillons volants

« L'avance (...) des Russes en notre région, obligea les Allemands à nous rapatrier vers l'Allemagne ». « Le 16 Août 1943, nous quittions Lemberg, (...), en direction de Bocholt, siège du Stalag VI F. (...) des Bataillons volants furent formés (...) pour la réparation des dégâts faits par les Alliés dans les villes allemandes. Je fus personnellement affecté », le 17 août 1943, « au XVIème Bataillon de couvreurs à Mulheim Am Rhur ».
« Après deux mois et demi passés à Mulheim, le bataillon fut envoyé à Stuttgart ».

9) Troisième évasion :

Le 3 Février 1944, après trois mois passés à Stuttgart « et à la veille de partir pour Magdeburg », « nous décidâmes cinq camarades et moi, de fuir ». Après avoir rassemblé et caché « les effets et les accessoires indispensables à une tentative raisonnable », « nous nous frayons un passage au travers des barbelés qui clôturent notre lieu d'internement ». Sur les 6 candidats à l'évasion seul Sylvain Habouzit et un autre purent passer l'obstacle. Dans le faisceau des lampes torches, les 4 autres furent repris. La suite du récit est une véritable épopée : planque dans un camp de STO, vol de bicyclettes, emprunt d'autoroute à contresens, chute de neige, une bicyclette cassée au bout de 70 km, poursuite à pied, planque dans un conteneur à sable au lever du jour, reprise de la marche la nuit, arrivée à Karlsruhe, planque dans un camp de STO, 3 jours de « cache-cache avec la Gestapo », gare de Karlsruhe, installation sur les boogies du train Vienne-Paris, 15 heures de voyage dangereux, inconfortable, exposé au vent glacial de l'hiver, avec à chaque ville étape les contrôles de l'Armée, pour arriver à Paris, Gare de l'Est, et de nouveau 1h et demie d'attente pour que le train soit redirigé sur une voie de garage, sortie avec la complicité spontanée d'un cheminot français. « Hébergés pendant quelques jours chez un ex P.G., rentré comme faux marin, nous en repartons une dizaine de jours après, nantis d'une fausse carte d'identité délivrée par un groupe de résistants de St-Cloud. C'est avec la plus grande assurance que nous prenons en gare d'Austerlitz le train qui doit nous ramener dans nos localités respectives ».

10) Le retour et le maquis

« Par la suite, recherché par la Gestapo, je dus, une fois encore, quitter Le Puy où je demeurais et m'expatrier à Langeac (Haute-Loire). J'eus l'occasion, alors, de rentrer dans la clandestinité et me trouvais parmi les résistants lors de l'expédition Allemande de Juin 1944 à Venteuges, le Mont Mouchet en Margeride ».

11) Rejet de la demande de statut d'interné résistant

La demande effectuée par Syvain Habouzit pour obtenir le statut d'interné-résistant porte un tampon à date de l'administration des Anciens Combattants du 3 décembre 1955.

Le 22 juin 1957, le directeur interdépartemental des Anciens Combattants émet un avis défavorable à la délivrance du titre d'Interné-Résistant à Sylvain Habouzit avec le motifs

suisant « *internement inférieur à trois mois à Rawa-Ruska, mais l'avis pourrait être favorable dans le cas où Tarnopol et autres camps où a séjourné l'intéressé seraient des camps similaires à Rawa-Ruska ou Koblierzyn* ».

L'administration centrale du Ministère des Anciens Combattants suit cet avis et rejette la demande. Une lettre de notification officielle est adressée le 24 avril 1958 et expose :

« *...cette demande ne pourra être valablement examinée, que si vous êtes en mesure de justifier de la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance* ».

Ce document d'archives est important : il prouve que 13 ans après la fin de la guerre, le Ministère des Anciens Combattants, n'avait pas une connaissance claire de l'organisation du stalag 325 et de ses sous-camps et kommandos.

12) Nouvelles démarches et reconnaissance du statut d'interné résistant

Le 13 octobre 1958, Sylvain Habouzit reprend la plume et demande que soit pris en compte le fait d'avoir été cité à l'ordre de sa Brigade et d'avoir reçu la Médaille des Évadés.

Mais le 13 décembre 1960, le Ministère des Anciens Combattants rejette de nouveau la demande avec le motif suivant : « *le transfert en camp disciplinaire n'a pas été motivé par l'accomplissement d'un acte qualifié de résistance à l'ennemi, au sens de l'article R 287 (5°) du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre* ».

Sylvain Habouzit reprend alors la plume et rédige, le 5 novembre 1961 un récit détaillé (sur 4 pages dactylographiées) de ses actes de résistance auquel il joint notamment, l'attestation de la Mairie du Puy sur les recherches de la Gestapo à l'issue de sa troisième évasion et les témoignages de camarades qui l'ont connu dans les différentes étapes de son parcours dans les sous-camps de Rawa-Ruska. (C'est ce récit qui a servi principalement de support à cet article)

Le 22 novembre 1962, le directeur départemental de la Loire émet un avis favorable, mais il semble que cela n'ait pas suffi.

C'est pourquoi Sylvain Habouzit a sollicité, en septembre 1963, l'Union Nationale d'abord pour le conseiller sur la teneur de son nouveau dossier (portant à la fois sur le l'obtention de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance et l'obtention du titre d'Interné Résistant), et ensuite pour le soutenir.

L'attestation de l'ancien chef cantonal de la Résistance à Langeac était jointe au dossier.

Enfin le 15 avril 1964, le Ministère des Anciens Combattants écrit à Sylvain Habouzit :

« *J'ai l'honneur de vous faire connaître que, compte tenu des dispositions prises en faveur des prisonniers de guerre qui ont été transférés dans des camps de représailles, il a été décidé de vous attribuer le titre d'interné résistant qui vous avait été refusé par décision du 13 décembre 1960* ».

Cette lettre est intéressante car le Ministère des Anciens Combattants, qui avait demandé des preuves de l'engagement comme combattant de la Résistance, ne fait plus mention de cette exigence et reconnaît l'obtention du titre du fait des séjours en camps de représailles, ce qui signifie que Tarnopol et les autres sous-camps ont été reconnus, enfin, comme similaires à Rawa-Ruska...

13) Ultime reconnaissance :

Par décret du Président de la République en date du 07 septembre 2014, Sylvain Habouzit a été élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

...

Je crois que ce récit se suffit à lui-même pour dire une partie des qualités de Sylvain Habouzit. Installé à Saint-Chamond, où il était un de ces libraires qui aiment parler des livres qu'ils vendent, il s'était lié d'une très étroite amitié avec Marcel Heyraud, un autre ancien de Rawa-Ruska, qui avait été frappé par le malheur à son retour de captivité.

Participant fidèle aux réunions de la section de la Loire, il est toujours resté discret et modeste et ce sont les archives qui nous ont fait découvrir une large partie de son parcours. Sylvain Habouzit avait promis à ses petits enfants et arrières petits enfants de fêter, avec eux, son 100^{ème} anniversaire. Toujours aussi tenace, il s'est accroché à la vie pour tenir sa promesse et, peu après, il a lâché prise et nous a quitté le 29 juillet 2019.